

## Fédération internationale du **TOURISME EQUESTRE**

Hervé DELAMBRE est Président de la Fédération internationale du tourisme équestre (FITE). Il nous parle de l'activité de la FITE, des enjeux de développement du tourisme équestre au niveau international et des chantiers actuels de la fédération.



**Quel est le rôle de la FITE, comment est née l'idée de créer cette fédération ?**

La FITE est née à Dublin en 1975 à l'initiative de la France, de l'Italie, de la Belgique et de la Suisse. Son premier Président a été Jacques GENDRY, ancien Directeur général des Haras nationaux. La création de cette structure était motivée par l'idée que le tourisme équestre répondait à une attente forte pour des équitants déçus de l'enseignement classique - qui ne répondait pas à leurs aspirations - et souhaitant davantage de liberté et de contact avec la nature.

Il est apparu nécessaire de fédérer les actions entre pays afin, notamment, de favoriser le passage des frontières, encourager les échanges internationaux et mettre en place des formations adaptées à l'activité. L'idée de prendre en compte la réalité économique de ce secteur était également présente.

**Pourriez-vous nous parler de votre parcours ?**

Je suis arrivé dans le tourisme équestre fin 1978, après une courte carrière militaire peu gratifiante. C'est, au départ, une petite annonce émanant de l'ANTE (association nationale de tourisme équestre) qui m'a mis le pied à l'étrier. Cela tombait bien, je souhaitais changer de vie. Très séduit par ce secteur d'activité, dont j'ignorais même l'existence, je m'y suis plongé avec beaucoup d'énergie et de motivation.

Mon premier contact avec le tourisme équestre date du rallye international de Fontainebleau en 1978. Il s'en dégageait une impression de désordre bon enfant, de bonheur d'être ensemble, dans un esprit pionnier formidable, avec de fortes personnalités ! Pour le tourisme équestre français national, tout est parti du rendez-vous mythique de Polignac en 1961 où une soixantaine de cavaliers ont fait le serment de

converger chaque année à cheval, vers un lieu de rendez-vous pour se retrouver, échanger, partager des valeurs communes, celles du tourisme équestre. C'est l'évènement fondateur de l'activité, tout a découlé de là.

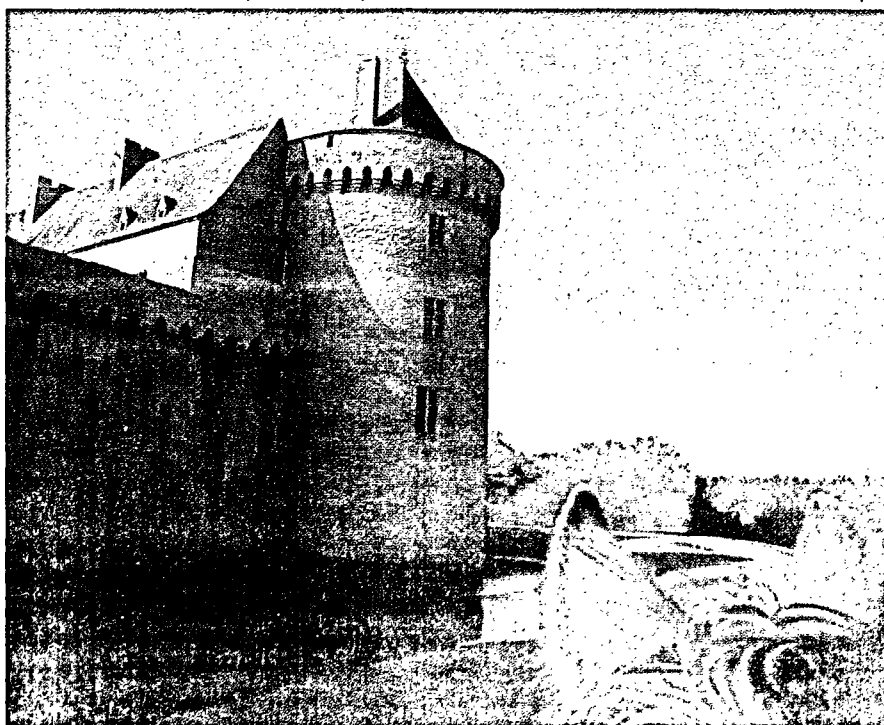
**Qu'est-ce qui a le plus changé en 30 ans ?**

Aujourd'hui, on constate que les problématiques prioritaires sont les mêmes qu'au départ : la formation des professionnels et des cavaliers, le recensement, la préservation, l'entretien des chemins de randonnée, la promotion du tourisme équestre sous toutes formes, activité la mieux à même de séduire et de retenir les cavaliers. La France possède encore un patrimoine exceptionnel de chemins de randonnées particulièrement développés. Malheureusement, ils disparaissent un peu chaque jour. Notre devoir est d'en être conscients et de tout faire pour en assurer la pérennité. Si les techniques de base de l'activité ont peu évolué, le GPS, les portables et Internet ont cependant permis

beaucoup de changements dans de nombreux domaines. D'une manière générale l'informatique a généré de formidables progrès, spécialement dans la façon de travailler au quotidien, la communication, le secteur de l'impression, la qualité des documents, la façon de toucher le public, de gérer le travail administratif et les archives.

**Aujourd'hui, quels sont les grands enjeux auxquels sont confrontés les ONTE (organismes nationaux de tourisme équestre) ? Sont-ils très différents d'un pays à l'autre ?**

Un des enjeux est de développer des partenariats avec l'Allemagne, l'Italie, l'Espagne qui n'ont pas encore complètement pris conscience du potentiel de développement du tourisme équestre. La France est incontestablement le pays où le tourisme équestre est le plus développé, on compte aujourd'hui plus de 75 000 licenciés tourisme équestre dans la FFE. Notre pays demeure, près de 50 ans après Polignac, le modèle envié dans le monde et un exemple,



tout comme le phénomène « poney français », qui n'a pas d'équivalent ailleurs.

Les problématiques varient d'un pays à l'autre : en Allemagne, on se heurte à l'éclatement du secteur et de la réglementation d'un land à l'autre ; en Grande-Bretagne, la plupart des chemins sont interdits aux cavaliers et on a affaire à des difficultés de coexistence entre piétons et cavaliers. Les portugais, en revanche, ont fait de gros progrès ces dernières années pour développer le tourisme équestre. C'est un peu moins vrai des espagnols qui tardent à s'y mettre, avec pourtant un potentiel remarquable et de magnifiques chevaux.

### **Quels sont les grands chantiers de la FITE en cours et vos projets pour y répondre ?**

Une des priorités actuelles est de moderniser le site Internet de la FITE. C'est aujourd'hui un enjeu stratégique pour l'image de la FITE, comme pour le développement du tourisme équestre international, l'information des pratiquants, du public et des décideurs. Il faut rendre ce site efficace et plus vivant, grâce à un forum, une actualité plus riche et d'avantage d'interactivité.

La formation et la reconnaissance des diplômes professionnels du tourisme équestre figurent aussi au premier rang de nos préoccupations.

Un autre chantier est d'accompagner le développement de l'attelage de loisir. C'est très certainement un secteur à fort potentiel de développement car beaucoup de gens sont intéressés par un loisir cheval sans avoir à monter. On peut actuellement pratiquer l'attelage sur les petites routes rurales très tranquilles et pas seulement sur des chemins.

### **La FITE cherche-t-elle davantage à développer des partenariats avec de nouveaux pays ou à consolider ceux existants ?**

Les deux à la fois, bien entendu ! La formation, je l'ai dit, reste un but commun à tous les pays cette année encore. En 1990, sous l'égide de la FITE, une équivalence des diplômes de tourisme équestre de guide et d'accompagnateur de tourisme équestre a été mise en place au niveau européen. Dans ce but, une convention a été signée par les ONTE belge, française, italienne et suisse, rejoints en 1995 par la Grande-Bretagne et le Québec. Des démarches sont engagées auprès de l'IGEQ (international group for equestrian qualifications). On souhaite que les professionnels du tourisme équestre bénéficient d'une reconnaissance européenne au même titre que... les coiffeurs ou d'autres professions. La FITE délivre, pour les ressortissants des pays signataires ci-dessus, des diplômes internationaux. Il reste que pour des professionnels qui veulent exercer en France, l'équivalence n'est pas automatique puisque la réglementation hexagonale impose de valider le diplôme d'Etat (des facilités sont cependant prévues pour les postulants).

Le développement de partenariats avec de nouveaux pays est également un objectif de la FITE. La Fédération française d'équitation a fait un gros effort pour aider la FITE dans

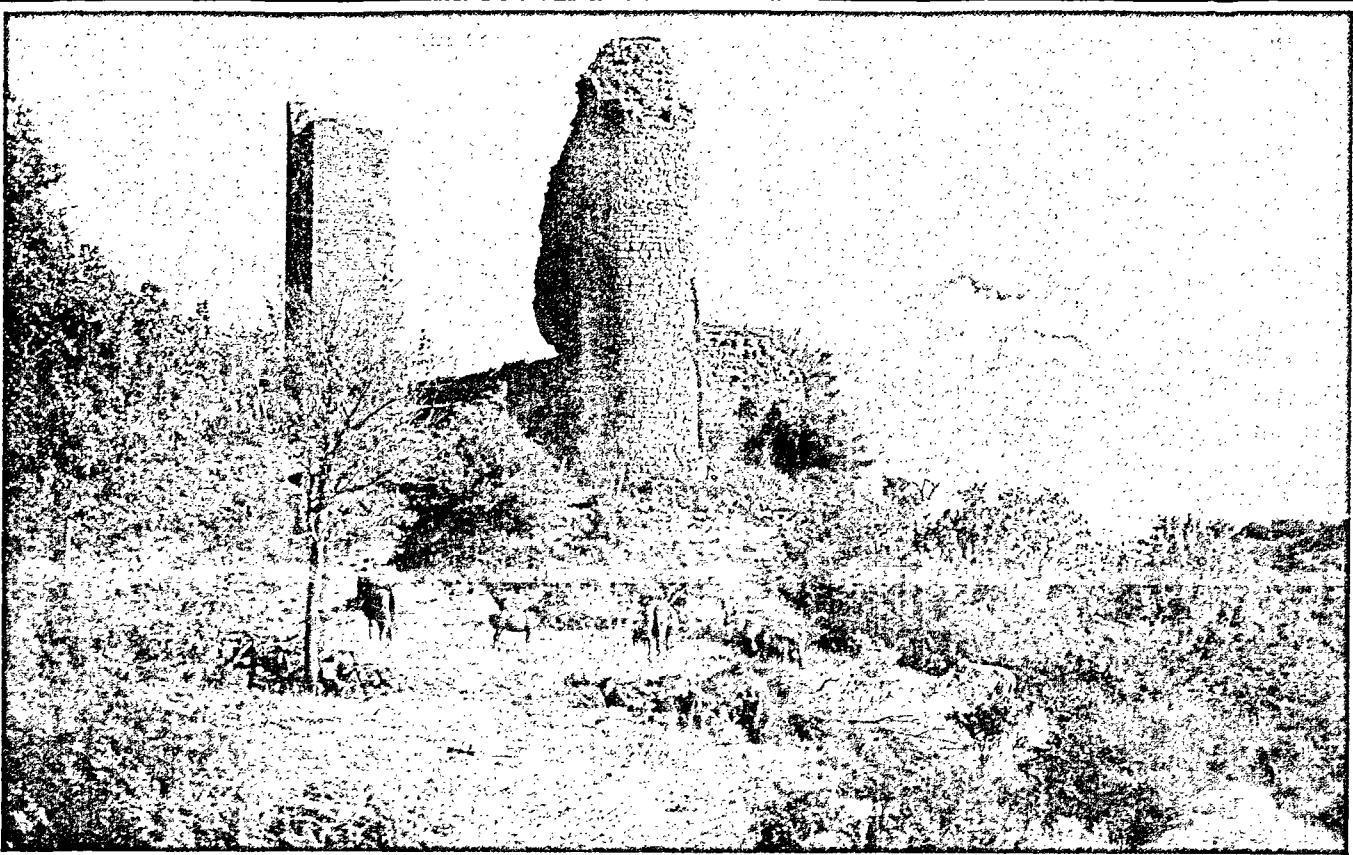


Hervé DELAMBRE, Président de la FITE

cette tâche et mis en œuvre une action très volontaire pour favoriser l'accès de nouveaux pays au TREC (techniques de randonnées équestres de compétition), notamment pour le récent championnat du monde de TREC, en 2008. Actuellement, les pays nordiques frappent à la porte : la Suède vient d'intégrer la FITE et la Finlande, la Norvège, l'Islande sont intéressés. C'est aussi le cas de l'Algérie, la Jordanie. Notons encore un développement spectaculaire du TREC au Canada, avec un Québec omniprésent dans cette démarche.

### **Comment sont perçus Les Haras nationaux par le secteur du tourisme équestre et comment, selon vous, devraient-ils intervenir aujourd'hui ?**

Les Haras nationaux ont toujours bénéficié d'une très bonne image dans le tourisme équestre. C'est grâce à eux, notamment sous la houlette de Henry BLANC, que ce secteur s'est développé et a pu entreprendre son ascension dans le monde de l'équitation, en dépit des obstacles rencontrés et du scepticisme ambiant des tenants de l'équitation en place et de ses dirigeants de l'époque. Henry BLANC a, sans aucun doute, été l'un des premiers à pressentir le potentiel de développement du tourisme équestre et tout l'intérêt qu'il y avait à favoriser son émergence. Les moyens donnés à ce moment ont été ▶



© CLARCHER

Pâturages en Drôme Dioise (région de Die)

► déterminants. Quand on prend conscience des immenses progrès réalisés, du développement enregistré, du nombre toujours plus grand des équitants de loisir, de l'amélioration spectaculaire de la qualité des chevaux, de leur dressage et des soins qui leur sont apportés, on peut dire que le pari a été largement gagné.

#### **Comment Les Haras Nationaux peuvent-ils intervenir aujourd'hui pour aider et soutenir ce secteur ?**

Je ne suis sûr de pouvoir répondre à cette question, n'étant plus aussi proche qu'autrefois des organes de décision et peu informé des dernières évolutions. La première chose que je puisse recommander, c'est d'agir le plus souvent en étroite

concertation, pour que les efforts déployés se dispersent le moins possible. L'opération « cheval de loisir » me paraissait une bonne idée mais a-t-elle été conduite comme il le fallait ? Il faudrait peut-être remettre les choses à plat et revoir la stratégie, en liaison avec la FFE et les acteurs concernés.

Les Haras nationaux peuvent aussi intervenir pour encourager la création de nouvelles manifestations, susciter l'imagination, ouvrir de nouvelles voies et ne pas forcément favoriser ce que demande le plus grand nombre, miser sur le « tocard » peut parfois rapporter gros. ■

Sylvie RIZO

La Fédération internationale de tourisme équestre regroupe aujourd'hui 16 ONTE : Allemagne, Andorre, Autriche, Belgique, Canada, Espagne, France, Grande-Bretagne, Irlande, Italie, Pays-Bas, Portugal, Roumanie, Suède, Suisse, Virginie (USA).

La FITE a pour buts :

- de grouper les ONTE au plan international ;
- de faciliter, par tous moyens, les contacts et l'entente entre les organismes affiliés, leur apporter aide et encouragement, et fortifier leur autorité et leur prestige ;
- de coordonner et harmoniser leur action, définir les modalités d'application du tourisme équestre au plan international ;
- de promouvoir toutes formes de tourisme équestre monté ou attelé, ainsi que toutes autres formes d'équitation de loisir telles que pourra le définir l'assemblée générale,
- de promouvoir l'organisation de rencontres et de compétitions équestres internationales ;
- d'organiser, réglementer, développer et promouvoir le TREC, monté et en attelage, de même que les équitations pastorales et de travail ;
- d'attirer l'attention des instances nationales et internationales sur toutes questions et réglementations concernant directement ou indirectement le tourisme équestre ;
- et en général de s'intéresser sur le plan international à toutes les questions concernant le cheval dans leur rapport avec le tourisme, les activités de plein air, l'environnement...